



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Solidaires
Union
syndicale

Mardi 22 janvier 2013

STATUS HERAKLES/ NAO 2013

Horaires du débrayage les 22 et 23 janvier 2013

Le débrayage des quarts de nuits aura lieu de 1h30 à 4h00 dans la nuit du 22 au 23 janvier !!! L'objectif, c'est personne dans les ateliers !!!

Le débrayage pour les personnels en JN, JC et quart de matin aura lieu de 8h45 à 11h15 le mercredi 23 janvier pour permettre un rassemblement devant l'établissement du Haillan à 9 heures !!! Nous vous conseillons le covoiturage en tenue civile.

St Hélène, le débrayage aura lieu de 8h30 à 11h00 pour être au Haillan à 9 heures !!!

Le débrayage pour les personnels en quart d'après midi aura lieu de 17h30 à 20h00 mercredi 23 janvier 2013, les ateliers doivent être vides !!!

Article L2511-1 du code du travail.

L'exercice du droit de grève ne peut justifier la rupture du contrat de travail, sauf faute lourde imputable au salarié.

Son exercice ne peut donner lieu à aucune mesure discriminatoire telle que mentionnée à l'article L. 1132-2, notamment en matière de rémunérations et d'avantages sociaux.

Tout licenciement prononcé en absence de faute lourde est nul de plein droit.